



NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

TRANSPORTEURS A BANDE

TB 270 - TB 370

LISEZ TRES ATTENTIVEMENT
CES QUELQUES PAGES ...



AVANT TOUTE UTILISATION DU
TRANSPORTEUR A BANDE TB 270 / 370
LISEZ ATTENTIVEMENT LA NOTICE.
ELLE CONTIENT DES CONSEILS PRECIEUX POUR
LA SECURITE DES PERSONNES,
POUR LE BON FONCTIONNEMENT ET
L'ENTRETIEN ET
POUR L'UTILISATION OPTIMALE
DE SES CAPACITES

IMPORTANT

**CONSIGNES GENERALES
DE SECURITE
DESTINEES A L'UTILISATEUR
D'UN TRANSPORTEUR A BANDE
TB 270 OU TB 370**

Avant toute utilisation de votre appareil lisez attentivement ces consignes de sécurité.

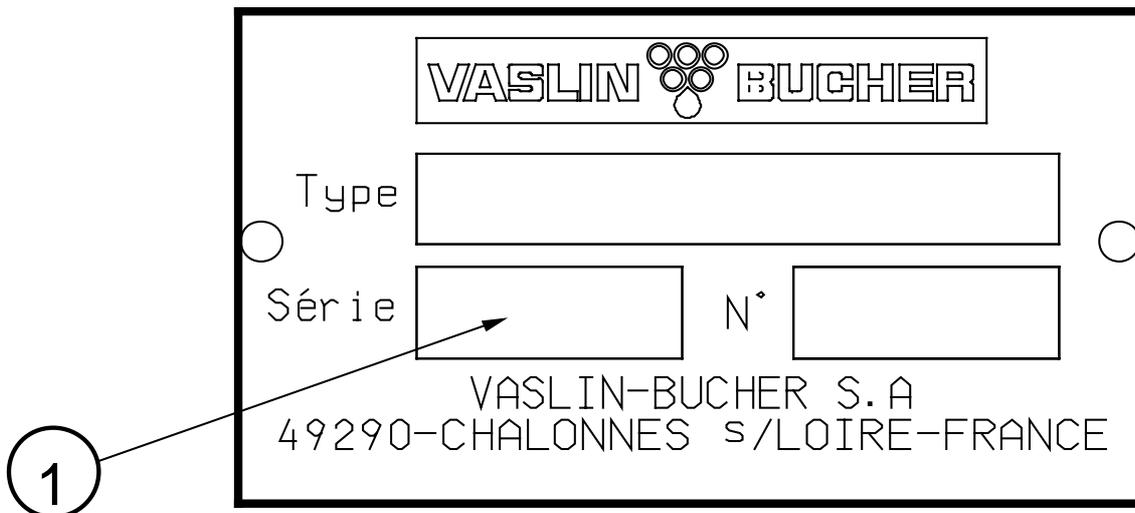
Ce document contient des instructions et des avertissements à respecter, afin d'utiliser la machine dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Ces consignes sont complémentaires de la notice jointe et ne remplacent en aucun cas les instructions qui y sont portées.

1 - IDENTIFICATION DE LA MACHINE

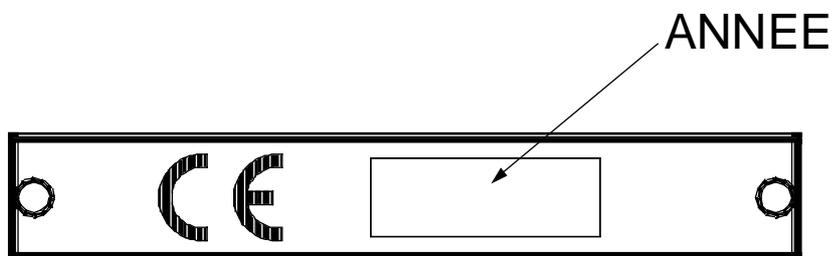
Deux plaques d'identification sont fixées sur un caisson d'extrémité :

- La plaque constructeur



① : zone non utilisée

- Le marquage CE



2 - CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

INFORMATION DU PERSONNEL

Les consignes contenues dans ce document doivent être transmises au concepteur de l'installation et aux personnels utilisant la machine.

Des dispositions doivent être définies concernant les personnes qui peuvent accéder à proximité de la machine.

MANUTENTION

◆ Pour la manutention ou l'élingage de nos appareils prendre toutes les précautions nécessaires et adaptées pour le respect des biens et des personnes.

◆ Ne pas manutentionner pendant l'utilisation.

IMPLANTATION

L'appareil ne peut être mis en service qu'au sein d'une installation conforme à la directive CE. Notamment dans l'implantation de la machine, l'installateur devra prendre en considération les risques dus aux éléments mobiles de la machine ainsi qu'à la chute de la matière transportée.

L'accès aux postes de travail doit respecter des critères ergonomiques satisfaisants pour la sécurité des personnes.

Les appareils montés sur des roulettes doivent faire l'objet de précautions particulières :

- ◆ Manutentionner avec précautions sur des sols lisses.**
- ◆ Ne pas mettre l'appareil en pente.**
- ◆ Ne pas manutentionner la charge en se plaçant du côté de la pente descendante.**
- ◆ Bloquer les roues en cas de stationnement même momentané ou d'utilisation.**
- ◆ Débrancher l'appareil avant toute manutention.**

3 - RACCORDEMENT

L'installation électrique devra être effectuée suivant EN 60204.1, notamment les points importants suivant devront être pris en compte impérativement :

- ◆ Dispositif de sectionnement de la puissance installée
- ◆ Dispositif d'arrêt d'urgence
- ◆ Dispositif du système de protection des surintensités moteur.
- ◆ Protection par mise à la terre des parties métalliques.

Le raccordement doit être effectué par une personne habilitée à intervenir sur l'équipement électrique.

ATTENTION : Un mauvais câblage peut provoquer une mise sous tension dangereuse des parties métalliques.

Vérifier après raccordement le bon sens de fonctionnement et l'installation.

Il est impératif pour toute intervention sur l'appareil de l'isoler du réseau électrique pendant la durée de cette intervention.

Après l'installation, effectuer une inspection de manière à détecter l'apparition des défauts pouvant engendrer des situations dangereuses, notamment il doit être vérifié :

- ◆ Les fonctions électriques
- ◆ L'état mécanique du châssis et des chaînes

4 - SECURITE

ATTENTION : SOYEZ PRUDENT

- ◆ Pour toute intervention sur l'appareil, couper l'alimentation générale avec le sectionneur et prendre les mesures nécessaires pour que personne ne puisse remettre à votre insu l'appareil sous tension (cadenasser le sectionneur...).
- ◆ Remettre tous les capots et carters en place avant toute utilisation.
- ◆ Lorsque l'appareil est en fonctionnement, limiter son accès aux personnes strictement nécessaires, derrière les protections recommandées au paragraphe *IMPLANTATION*.
- ◆ Un transporteur à bande stocké dans de mauvaises conditions risque de subir des dommages pouvant remettre en cause ses fonctions, son alimentation ou ses organes de sécurité :
 - Il doit être stocké dans un endroit propre et sec.
 - Il doit être mis en service dans un endroit propre, à l'abri des intempéries et suffisamment dégagé pour permettre un travail dans des conditions satisfaisantes de sécurité.
- ◆ Tenir compte du fonctionnement avec démarrages intempestifs.
- ◆ Faire réaliser toute intervention technique sur la machine par du personnel compétent et habilité.

5 - ENTRETIEN

Après une période d'arrêt de plusieurs mois, effectuer une inspection de l'appareil de manière à détecter l'apparition de défauts pouvant engendrer des situations dangereuses, notamment il doit être vérifié :

- ◆ Les fonctions électriques
- ◆ L'état du châssis et des parties mécaniques.

LAVAGE

Pour laver l'appareil sans couper l'alimentation ou la commande, il faut se placer derrière les protections définies au paragraphe 1 et utiliser une lance à eau à plus d'un mètre.

Avant tout lavage au jet, s'assurer que le coffret électrique est fermé. Eviter de diriger directement le jet sur les appareils électriques.

PRODUITS DE LAVAGE ET D'ENTRETIEN

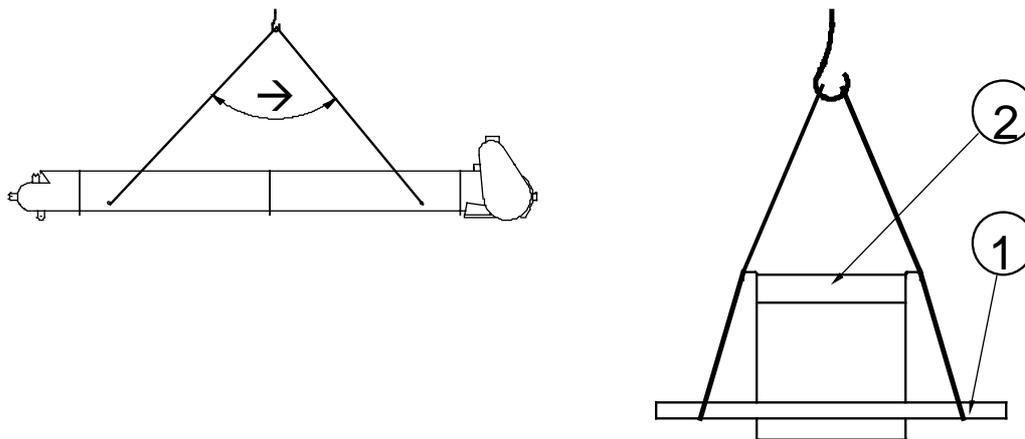
Respecter les consignes de sécurité liées à l'emploi des produits chimiques (gants, lunettes, imperméables...).

TABLE DES MATIERES

	Pages
1. MISE EN PLACE.....	11
1.1 MANUTENTION.....	11
1.2 CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES	12
1.3 MONTAGE.....	13
2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE.....	16
2.1 CARACTERISTIQUES ELECTRIQUES	16
2.2 CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE.....	16
3. MESURE DU BRUIT EMIS PAR LES TRANSPORTEURS A BANDE TB	17
4. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT	18
5. CONSIGNES DE SECURITE.....	19
6. UTILISATION	20
7. LAVAGE	21
8. ENTRETIEN / HIVERNAGE.....	22
8.1 GRAISSAGE	22
8.2 BANDE TRANSPORTEUSE	22
9. ENTRETIEN DES PRODUITS VASLIN BUCHER FABRIQUES EN ACIER INOXYDABLE.....	23
9.1 PROTEGER.....	23
9.2 NETTOYER	24
9.3 DESINFECTER.....	24
9.4 PASSIVER.....	25

1. MISE EN PLACE

1.1 MANUTENTION



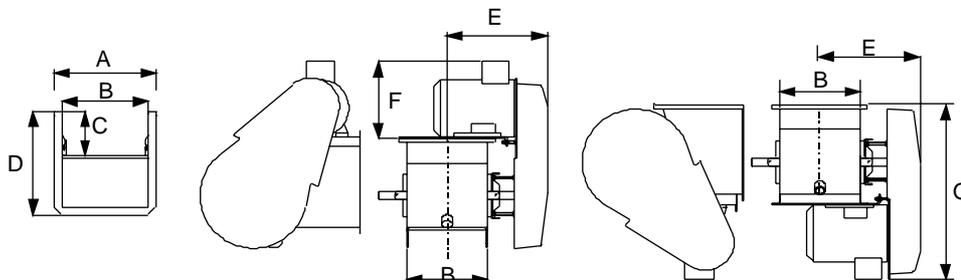
Le caisson possède des orifices par lesquels on peut faire passer des tubes ① de part en part.

Pour éviter que les élingues prises sur les tubes resserrent la partie haute du caisson, les tubes ① doivent avoir une longueur suffisante, à défaut, placer des entretoises en bois ② entre les 2 parties de l'élingue.

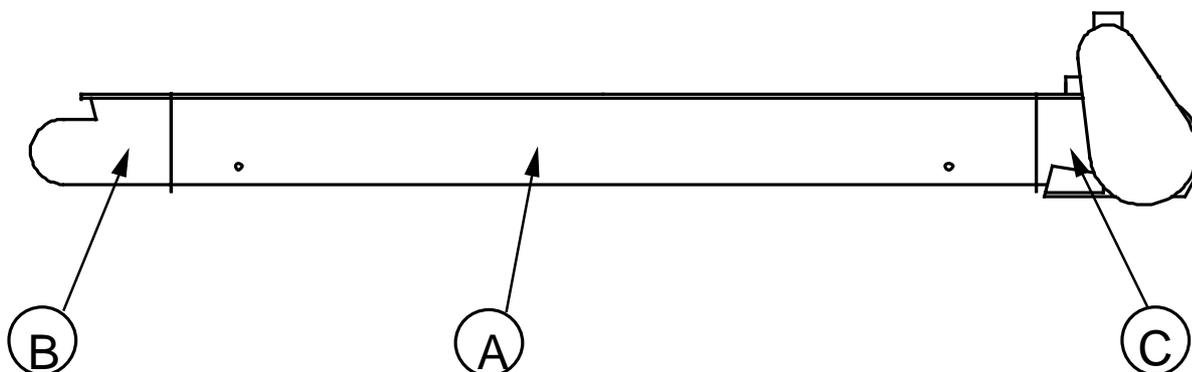
L'utilisation d'un seul crochet n'est acceptable que si les élingues utilisées font un angle α de 90° au maximum.

Si ce n'est pas possible, utiliser un palonnier.

1.2 CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES



(cotes en mm.)	A	B	C	D	E	F	G
TB 270	340	276	195	430	320	320	780
TB 370	440	376	200	450	470	360	825



Poids à vide	Partie A	B ou C motorisée	B ou C non motorisée
TB 270	26 kg/mètre	90 kg	40 kg
TB 370	30 kg/mètre	100 kg	50 kg

1.3 MONTAGE

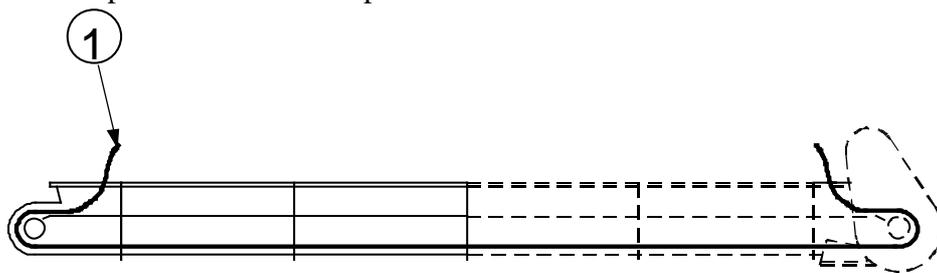
Les transporteurs à bande livrés assemblés sont prêts à être raccordés électriquement et à recevoir les équipements de sécurité actifs et passifs que le concepteur de l'installation a prévu (VOIR CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION - IMPLANTATION).

1.3.1 Assemblages des grandes longueurs

Les transporteurs à bande TB 270 et TB 370 sont démontés pour le transport si leur longueur excède 8 mètres. Ils ont néanmoins été montés, réglés, vérifiés en usine (en particulier la longueur de bande a été ajustée), puis désassemblés.

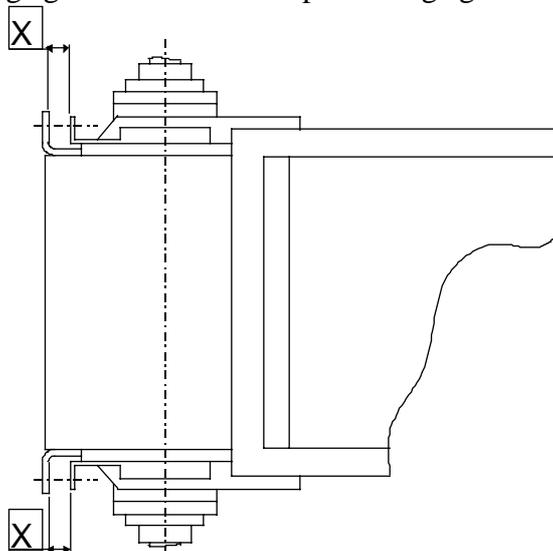
Mode opératoire :

- 1 - Enlever le carter sur les courroies
- 2 - Assembler les caissons avec les boulons et les joints de bride livrés. Faire passer une ficelle au fur et à mesure dans la partie basse du caisson. Celle-ci servira à mettre en place la bande transporteuse.

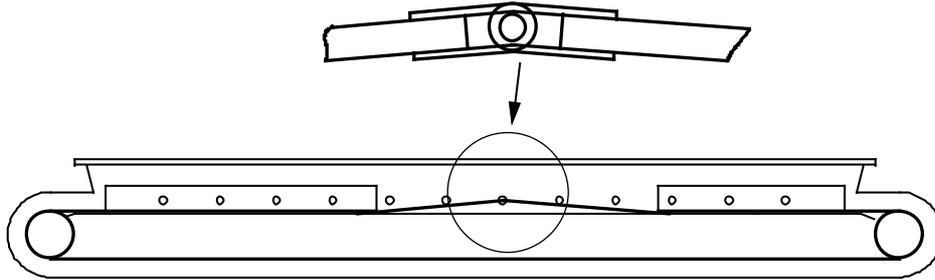


① - FICELLE

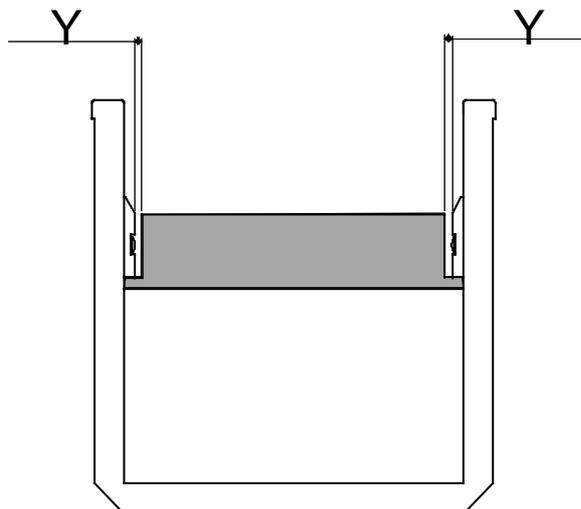
- 3 - Vérifier que les réglages des coulisseaux tendeurs sont à une COTE IDENTIQUE "X". Cela constitue un premier réglage de la perpendicularité du rouleau par rapport au caisson. Ce réglage devra être affiné par le "réglage final".



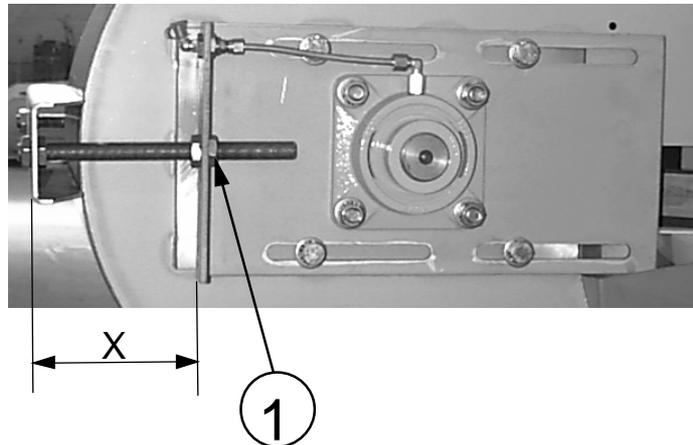
- 4 - Mettre la bande en place dans le caisson. Utiliser la ficelle pour faire glisser la bande dans la partie inférieure du caisson.
- 5 - Rapprocher les deux extrémités de la bande de façon à refermer l'agrafe de fixation. Faire glisser l'ensemble de la bande jusqu'à ce que l'axe de l'agrafe coïncide avec un des trous de fixation des bandes latérales de guidage (matière synthétique) dans le caisson supérieur. Faire passer l'épingle de l'agrafe par ce trou, de façon à verrouiller l'agrafe



- 6 - Pincer légèrement les extrémités de l'agrafe pour empêcher l'épingle de sortir.
- 7 - Terminer le montage des bandes latérales de guidage
- 8 - Si la bande transporteuse comporte des tasseaux, la centrer sur les rouleaux : pour cela vérifier l'égalité des cotes "Y".



- 9 - Tendre la bande en agissant sur les écrous de maintien ① des coulisseaux tendeurs. Respecter l'égalité des cotes **X**. Ce réglage devra être affiné par le "réglage final".



- 10 - Replacer le carter de protection sur les courroies

- 11 - Le transporteur est prêt à être installé :

- mise en place
- raccordement du moteur à l'installation de commande électrique.
- mise en place de toutes les sécurités actives et passives que le concepteur de l'installation a prévu.

(VOIR CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION - IMPLANTATION)

- 12 - Réglage final :

Commander brièvement le fonctionnement du transporteur.

Vérifier le sens de déplacement de la bande.

Agir sur la tension de la bande, en cas de problème d'entraînement (patinage du rouleau d'entraînement).

Vérifier la position de la bande sur les rouleaux : elle doit être centrée. Si ce n'est pas le cas, modifier la position des rouleaux. La bande ne doit pas frotter sur les côtés du caisson.

2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

ATTENTION : Le raccordement électrique, ou toute autre intervention dans le coffret électrique, doit être effectué par des techniciens habilités à intervenir dans des équipements électriques basse tension (inférieure à 1000 volts).

2.1 CARACTERISTIQUES ELECTRIQUES

Suivant sa longueur, un transporteur à bande TB est équipé d'un ou de deux moteurs

	1 moteur	2 moteurs
TB 270	1,8 kW	3,6 kW
TB 370	2,2 kW	4,4 kW

2.2 CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE

SE REPORTER AUX "CONSIGNES GENERALES DE SECURITE - RACCORDEMENT" EN TETE DU PRESENT FASCICULE.

Le ou les moteurs doivent être protégés par un ou plusieurs disjoncteurs magnétothermiques appropriés.

Un ou plusieurs arrêts d'urgence doivent être situés à proximité du transporteur dans des zones parfaitement accessibles aux opérateurs.

3. MESURE DU BRUIT EMIS PAR LES TRANSPORTEURS A BANDE TB

Le bruit aérien émis par un transporteur en fonctionnement et fixé au sol est mesuré à une distance de 1 m. par un sonomètre intégrateur BRUEL et KJAER type 2222.

Le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré est inférieur à 70 dB (A).

La valeur maximale de la pression acoustique instantanée, pondérée est inférieure à 130 dB.

4. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

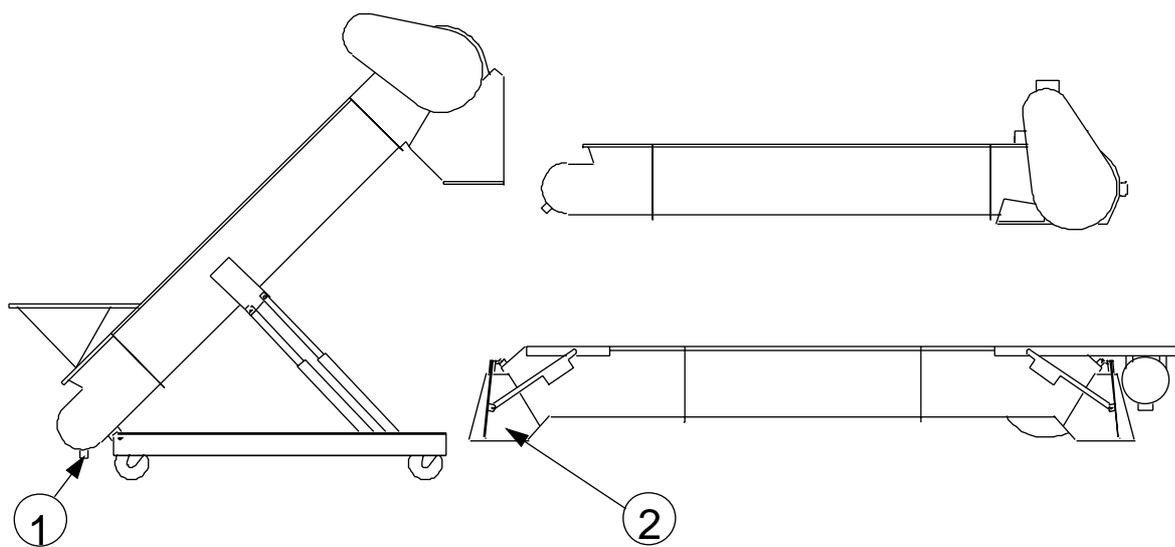
Les transporteurs à bande TB de VASLIN BUCHER conviennent pour le transfert de tout type de vendange. Les parties métalliques en contact avec la vendange sont fabriquées en acier inoxydable AISI 304.

Suivant la dénivellation et le produit à transporter, la bande utilisée possèdera ou non des tasseaux, plus ou moins espacés, de forme plus ou moins incurvée.

L'entraînement de la bande se fait par adhérence de sa face cachée sur un rouleau moteur rugueux. Un râcleur empêche la matière de se fixer sur la face cachée de la bande.

Le caisse étanche permet de transporter des vendanges juteuses. Une sortie de jus est prévue. Celle-ci permet aussi d'évacuer les eaux de lavage.

L'extrémité d'un transporteur à bande TB 370 peut être équipée en option d'une trappe étanche à commande manuelle ou automatique.



- ① - Orifice de sortie des jus avec bouchon
- ② - Trappe étanche

5. CONSIGNES DE SECURITE

Les transporteurs à bande, comme toute machine comportant des pièces en mouvement, peuvent présenter un danger important pour les utilisateurs.

Il est absolument obligatoire de prévenir la personne qui utilisera le transporteur à bande des dangers encourus.

Les transporteurs à bande TB de VASLIN BUCHER doivent être intégrés dans la cave de telle sorte que l'installation totale soit conforme à la réglementation en vigueur :

- arrêt d'urgence - VOIR PARAGRAPHE 2.2.
- protection des utilisateurs (garde-corps, carénage, ...), en fonction des possibilités d'accessibilité et des contraintes d'utilisation.

Dans tous les cas, l'utilisateur devra re-créeer autour du (ou des) transporteur (s) à bande un espace de sécurité conforme aux normes en vigueur.

Dans tous les cas, des règles de bon sens s'imposent :

- L'utilisateur ne doit pas pouvoir accéder directement à la zone dangereuse que représente les pièces en mouvement.
- Eloigner du transporteur toutes les personnes qui ne sont pas indispensables à l'utilisation ou à la surveillance de ce transporteur.
- Ne jamais intervenir sur le transporteur et en particulier dans la trémie ou sur la bande transporteuse lorsque le transporteur est sous tension, même si le transporteur ne fonctionne pas.

DONC, AVANT TOUTE INTERVENTION SUR LE TRANSPORTEUR, ASSUREZ-VOUS IMPERATIVEMENT QUE CELUI-CI N'EST PAS SOUS TENSION.

- Ne jamais monter sur le transporteur, sur le bord de la trémie, sur la bande transporteuse, ...
- Ne jamais intervenir dans la trémie avec un outil (pelle, fourche, bout de bois, ...) lorsque le transporteur fonctionne.

Les règles générales de sécurité s'appliquent évidemment à l'utilisation des transporteurs :

- ne jamais travailler seul,
- surveiller le fonctionnement de la machine,
- informer et former les personnes qui peuvent utiliser la machine,
- contrôler que les consignes de sécurité ont bien été comprises et qu'elles sont bien respectées.

6. UTILISATION

Respecter impérativement les consignes de sécurité (VOIR CHAPITRE 5).

L'alimentation en vendange doit être régulière et adaptée à l'inclinaison (éventuelle) du transporteur, pour éviter tout risque de blocage, de débordement, ...

Le transporteur doit être lavé régulièrement, au minimum une fois par jour (VOIR CHAPITRE 7 - LAVAGE), et de préférence dès la fin de l'utilisation du transporteur.

La bande doit être suffisamment tendue lors de l'utilisation et détendue en fin de période de vendange : VOIR LE CHAPITRE 1.

Vérifier régulièrement (tous les jours) le centrage de la bande dans le caisson du transporteur. En cas de nécessité, recentrer la bande dans le caisson : VOIR LE CHAPITRE 1.

7. LAVAGE

RAPPEL : VOIR "CONSIGNES DE SECURITE - LAVAGE"

IMPORTANT :

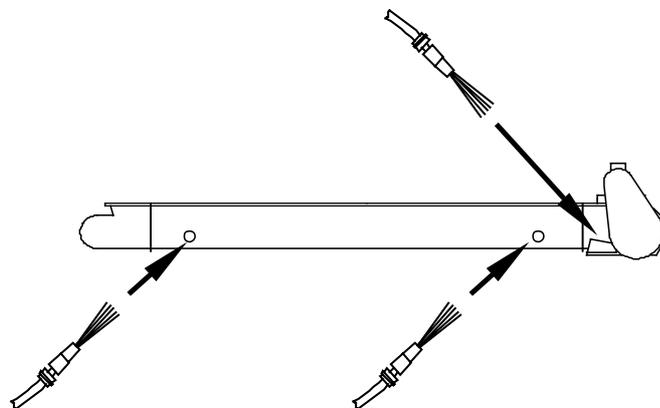
Pour les transporteurs à bande équipés de trappe étanche : ouvrir la trappe et vérifier que le dispositif de manoeuvre (lorsqu'il est automatique) ne peut en aucun cas être mis en fonctionnement pendant l'intervention.

Décharger la pression des circuits pneumatiques, s'il s'agit de trappe à commande pneumatique.

Le lavage du transporteur à bande TB doit être aussi soigné sur la face cachée que sur la face visible car l'entraînement s'effectue par adhérence : des matières glissantes peuvent faire "patiner" la bande sur le rouleau d'entraînement.

- **Très important** : Laver le transporteur à bande dès la fin de son utilisation : la face cachée de la bande glisse dans le fond du caisson en acier inoxydable. Si le transporteur est mal lavé, du jus sucré peut coller la bande en séchant et l'empêcher de glisser dans le caisson.

- laver la partie inférieure du caisson par les trous situés en partie basse.



Le lavage peut se faire à l'eau chaude (60° maximum). L'utilisation d'eau ou de vapeur plus chaude ferait rétrécir la bande et endommagerait le transporteur .

L'emploi de produit détergent, détartrant, aseptisant est possible.

Rincer abondamment.

Si un surpresseur d'eau est utilisé, ne pas projeter d'eau sur les parties électriques.

VOIR LES RECOMMANDATIONS DANS LE CHAPITRE : "ENTRETIEN DES PRODUITS FABRIQUES EN ACIER INOXYDABLE".

8. ENTRETIEN / HIVERNAGE

RAPPEL :

Avant toute intervention sur le transporteur à bande, assurez-vous que celui-ci n'est pas sous tension et que personne ne pourra le remettre sous tension à votre insu.

Déchargez les circuits pneumatiques si le transporteur est équipé de trappes étanches à commande pneumatique.

8.1 GRAISSAGE

Les paliers des rouleaux (à chaque extrémité du transporteur) sont équipés de graisseurs.

- graisser une fois par semaine
- graisser à la fin des vendanges

Utiliser une graisse pour palier.

8.2 BANDE TRANSPORTEUSE

- Vérifier sa tension de temps en temps.
- Vérifier le bon état de l'agrafe de raboutage.
- Vérifier le centrage de la bande dans le caisson.
- Détendre la bande en fin de campagne : agir sur les écrous des vis de tension des coulisseaux tendeurs (VOIR IMAGE DANS LE PARAGRAPHE 1 - 3).
- Retendre la bande au début de la campagne : PROCEDER COMME IL EST DECRIT DANS LE PARAGRAPHE 1 - 3.

9. ENTRETIEN DES PRODUITS VASLIN BUCHER FABRIQUES EN ACIER INOXYDABLE

Une pièce fabriquée en acier inoxydable ne restera inoxydable que si la mince pellicule d'oxyde de chrome qui la recouvre et la protège n'est pas altérée.

L'entretien des matériels fabriqués en acier inoxydable signifie donc :

- **Protection** de la couche superficielle d'oxyde de chrome contre les **agressions mécaniques** (chocs, frottements, rayures, ...), les **agressions chimiques** (produits chlorés en particulier), et les contacts avec des **pièces métalliques non «inox»** (acier ordinaire en particulier).
- **Nettoyage et rinçage** parfaits pour éliminer les salissures de toute nature et en particulier les résidus de produits chimiques (désinfectants, détergents, détartrants, ...)
Attention : ne pas utiliser d'eau chargée en fer ou en chlore.
- Régénération de la couche protectrice d'oxyde de chrome, en cas de besoin, c'est l'opération de **passivation**, accélérée généralement par l'utilisation de produits adaptés.

9.1 PROTEGER

Les chocs, rayures, contacts prolongés, ... avec des pièces en acier ordinaire provoquent l'apparition de traces de rouille sur les pièces fabriquées en acier inoxydable.

Les projections de particules métalliques lors de travaux de meulage, soudage, ... effectués à proximité des surfaces «inox» provoquent également l'apparition de points de rouille.

De façon plus générale, on peut dire que tout contact avec un métal (fer, cuivre, aluminium, zinc, laiton, bronze, ...) peut provoquer une altération de l'état des surfaces de l'acier inoxydable.

Les projections de produits chimiques et, en particulier, de produits chlorés (nettoyage, désinfection ...) peuvent provoquer, si elles ne sont pas rincées rapidement, des piqûres et des traces de rouille.

La protection des pièces «inox» contre les agressions anormales (mécaniques ou chimiques) est donc la meilleure méthode, car préventive, pour que les pièces inox conservent leurs propriétés et leur aspect.

REMARQUE

Pour protéger les pièces «inox» durant le stockage en usine et le transport, les produits VASLIN BUCHER sont recouverts d'une couche grasse.

Il convient d'éliminer cette couche protectrice avant utilisation de la machine (lavage).

Entre deux périodes d'utilisation, il est possible de protéger les pièces «inox» par du VALINOX. (Produit VASLIN BUCHER)

L'utilisation du VALINOX ne supprime pas la surveillance (indispensable) contre les chocs, les contacts métalliques, les agressions chimiques ...

9.2 NETTOYER

Les salissures venant d'une utilisation normale de la machine (raisin, jus, vin, ...) sont éliminées facilement par un rinçage à l'eau.

L'utilisation de nettoyeur haute pression, d'eau chaude, de produits détergents, ... peut faciliter ce nettoyage. Dans tous les cas, il est très important d'effectuer le nettoyage dès que le cycle d'utilisation de la machine est terminé, c'est-à-dire avant que les salissures sèchent.

S'il est nécessaire de frotter pour éliminer certains dépôts, utiliser impérativement une brosse souple (nylon).

Il existe dans le commerce de nombreux détergents utilisables sur l'acier inoxydable. Vous pouvez, en particulier, utiliser le détergent/détartrant VD 250 de VASLIN BUCHER, concentration 10 % en détartrage, 5 % pour un simple lessivage.

Toute utilisation de détergent sera immédiatement suivie d'un rinçage à l'eau très abondant.

9.3 DESINFECTER

La plupart des produits désinfectants disponibles dans le commerce contiennent du chlore (hypochlorite, ...).

L'utilisation de ces produits impose certaines précautions :

- utilisation à froid,
- temps de contact court,
- pas de rétention de produit dans les zones creuses,
- rinçage abondant.

Pour que la désinfection soit efficace, les pièces à traiter doivent être propres.

Certains produits associent directement les deux fonctions «détergent et désinfectant». C'est le cas pour les produits VASLIN BUCHER : BUCHER 100 et VL 150.

ATTENTION

Les produits de nettoyage et de désinfection sont dangereux. Respecter les précautions d'utilisation préconisées par les distributeurs de ces produits. Les produits de nettoyage et de désinfection peuvent avoir une action décolorante (en particulier les produits chlorés).

Il convient donc d'éviter les projections sur les zones peintes, éventuellement de diminuer les doses utilisées, et dans tous les cas, de rincer immédiatement et abondamment.

